



Après un retour au travail, puis je reprendre un congé parental

Par **meliyoun**, le **28/08/2009** à **14:20**

Bonjour, j'ai un petit problème à travail, j'ai accouché en mars 2008, j'ai pris 6 mois de congé parental, et depuis que je suis revenue ça ne va plus du tout à ma patronne, elle critique mon travail, elle me fait continuellement des reproches (devant les patients) ni je lui ai proposé de me licencier si mon travail ne lui convient plus, elle ne veut pas elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas (financièrement) elle me conseille de démissionner ce que je ne veux pas. Rndu coup c'est un cauchemar tous les jours, j'ai la boule au ventre, je suis mega stressée en allant bosser et le soir chez moi je n'arrive pas à décompresser de ma journée. ni je souhaiterais savoir si il est possible de retourner en congé parental, car mon fils n'a pas encore trois ans, la CAF me dit que j'ai le droit, mais au niveau du code du travail ai je vraiment le droit. npendant mon congé parental je pourrais faire des lettres et rechercher plus activement un nouvel emploi. nmerci pour toute réponse

Par **Tisuisse**, le **28/08/2009** à **17:10**

Bonjour, Sans présager des réponses qui vous seront apportées ici par nos spécialistes en droit du travail, je pense que vous devriez prendre contact avec des conseillers au tribunal des prud'hommes. Ces conseillers vous diront quoi faire et, au besoin, pourrons demander à l'inspection du travail d'intervenir. La visite éventuelle d'un inspecteur va ralentir les velléités de votre patronne et vous pourrez trouver un nouveau job sans avoir besoin de vous mettre en congé parental. Bonne chance.